



HAL
open science

Pour une syntaxe sans ellipse

Jeanne-Marie Debaisieux, Henri-José Deulofeu, Philippe Martin

► **To cite this version:**

Jeanne-Marie Debaisieux, Henri-José Deulofeu, Philippe Martin. Pour une syntaxe sans ellipse. Jean-Christophe Pitavy et Michèle Bigot. Ellipse et effacement. Du schème de phrase aux règles discursives, Publication de l'université de saint Etienne, 2008. hal-01187276

HAL Id: hal-01187276

<https://hal.science/hal-01187276>

Submitted on 27 Aug 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une syntaxe sans ellipse

Jeanne-Marie Debaisieux U. Nancy 2 CRAPEL/ ATILF. UMR 7118
Henri-José Deulofeu U.de Provence DELIC
Philippe Martin UFRL, Université Paris VII

1. Le problème empirique : les subordonnées sans principales

Les analyses de corpus de langue parlée ont mis en évidence un certain nombre d'énoncés qui se caractérisent par d'apparentes malformations syntaxiques par rapport aux formes canoniques reconnues par les descriptions ordinaires. En voici quelques exemples :

- (1) *STE: *et euh voilà ... donc je me suis retrouvée à minuit et demie à finir // et le pire c' est de pas pouvoir la retoucher quoi // ça ça me tue // ça me tue // mais bon si tu me dis que tu as l' ordinateur /*
JEA: *oui si vraiment ça va pas / que tu veux la retoucher / tu viens à la maison quoi //*

Il est impossible de rattacher la subordonnée introduite par *si* à la proposition qui précède : on aboutit à un énoncé agrammatical :

? *ça me tue // mais bon si tu me dis que tu as l'ordinateur*

On ne peut pas non plus trouver de « principale » dans l'intervention de l'interlocuteur qui complèterait la subordonnée. On peut tout au plus observer que le *oui* prend en compte le tour comportant la subordonnée suspendue comme un tour complet et propose une assertion qui développe la principale « manquante » de la locutrice STE dont le contenu peut être reconstitué en : *je suis sauvée*.

Lors d'un cours de judo, le professeur vient de faire réaliser une prise par deux élèves. Ils l'ont fait avec une lenteur qui peut faire douter les autres élèves de son efficacité. Devant l'expression de scepticisme de ces derniers, le professeur commente :

- (2) *parce que là c'est à l'entraînement mais normalement ça se fait beaucoup plus vite (o.p)*

Le contexte ne présente aucune proposition principale à laquelle on pourrait rattacher la proposition introduite par *parce que*, qui pourtant a la forme d'une subordonnée canonique.

Dans ces deux exemples, on observe des constructions qui, par leur forme, devraient se rattacher à une principale, mais qui fonctionnent comme des énoncés autonomes :

si tu me dis que tu as l'ordinateur
parce que là c'est à l'entraînement mais normalement ça se fait beaucoup plus vite

Ces constructions en apparence inachevées sont généralement classées comme subordonnées sans principales, notion qui présente une contradiction interne sur laquelle il convient de s'interroger.

On pourrait penser que ces séquences inachevées sont dues à des erreurs de planification à mettre au compte de la maladresse des locuteurs dans le maniement de la langue. On

pourrait également mettre leur agrammaticalité au compte du statut informel de la situation de communication qui autoriserait des productions non normées dans lesquels les approximations grammaticales seraient admises pour les besoins de l'interaction. Plusieurs constatations vont à l'encontre de ces conclusions.

En premier lieu, les locuteurs sont de statuts socioculturels divers. Certains sont fortement scolarisés et s'expriment dans des situations qui ne sont pas toutes "familières" : deux étudiantes parlant de leur expériences de vie, un enseignant donnant des cours de judo.

D'autre part, on constate que ces formes n'entraînent aucun incident de communication : on ne relève aucune tentative de « correction » ou de rectification de la part des locuteurs et les réactions des interlocuteurs ne signalent pas de problèmes d'incompréhension. L'emploi autonome de ces constructions doit donc être reconnu comme faisant partie du système de la langue et non comme un accident de la parole.

Les analyses de ces « suspended clauses », selon la terminologie anglo saxonne ou de « subordonnées sans principales » ont porté essentiellement sur les aspects pragmatiques des constructions. Cf. Toshio Ohori, (1994) pour le japonais et Lombardi Vallauri (2004), pour l'italien. Nous voudrions proposer ici une analyse syntaxique et prosodique de ces structures, compatible avec les analyses pragmatiques et permettant d'échapper au paradoxe de la subordonnée sans principale.

Une solution possible serait de voir dans ces constructions des structures elliptiques. On poserait en structure profonde une structure canonique avec une principale et on montrerait que cette principale a été effacée pour donner les structures de surface que l'on constate. Pour nos exemples, une telle reconstruction paraît a priori arbitraire. Les conditions de récupérabilité du matériel effacé ne sont pas réunies pour proposer une ellipse structurale. En revanche, on pourrait sans doute soutenir que ces exemples relèvent du phénomène de performance plus large d'inachèvement de structures par échec du locuteur à trouver les formes lexicales correspondant à son projet de communication. Nous pourrions rapprocher ces cas d'incomplétude de ceux que l'on observe dans des énoncés tels que :

(3) *Fais-moi passer le ... là sur la table*

Pour peu que l'interlocuteur soit coopératif, de tels énoncés peuvent constituer un tour de parole accepté, sinon acceptable grammaticalement, dans l'échange. Nous voudrions faire observer que ce rapprochement n'est probablement pas légitime. Dans les énoncés tels que le précédent, on peut généralement observer des marques prosodiques ou des commentaires métalinguistiques montrant qu'il y a eu une tentative non aboutie de recherche lexicale (allongements, phatiques comme *euh*, commentaires : *comment ça s'appelle déjà ?*). D'autre part les exemples tels que (3) sont des formes agrammaticales en français, alors que les exemples (1) et (2) contiennent des syntagmes parfaitement formés.

Notre hypothèse est donc que l'on ne doit recourir ni à une ellipse structurale, ni à une incomplétude de réalisation pour rendre compte des énoncés en question. Il s'agit de structures canoniques de la langue qui doivent être reconnues comme telles. D'une façon plus générale, nous aimerions situer notre étude dans un cadre théorique qui ne reconnaît pas l'ellipse comme un outil d'analyse en syntaxe, ou, en tout cas, en limite strictement le

champ d'application.

Merchant (à paraître) pose bien le problème de la description de ces structures « how can we account for the semantically propositional character of what appear to be syntactically less than sentential structures? ». Il souligne que depuis très longtemps deux positions s'affrontent : les pro et les anti ellipse. De la grammaire générale à Marantz, le procédé de l'ellipse à partir d'une structure phrastique canonique a été utilisé pour traiter le cas d'énoncés non canoniques. Au contraire ce procédé est refusé par ceux qui de Jespersen (1924) à Jackendoff (2002) et Culicover et Jackendoff (2005) considèrent ce traitement comme ad hoc et proposent une alternative.

Nous nous rangerons dans ce second courant en espérant apporter des arguments empiriques en sa faveur. Nous voudrions d'abord reprendre la discussion sur le plan théorique, en montrant que si l'on étend la syntaxe au discours, ou si l'on veut à la macrosyntaxe, la solution sans ellipse apparaît a priori comme plus simple que l'autre. De plus, les faits de niveau macrosyntaxique semblent apporter des arguments en faveur de traitements non elliptiques de ce type de constructions. Nous verrons que l'opposition ellipse de discours / ellipse de langue peut être revisitée et utilisée dans l'argumentation. Nous commencerons par exposer le débat ellipse / non ellipse à travers la présentation qu'en donne Culicover et Jackendoff (2005) et la solution sémantique par « indirect licensing » qu'il propose pour le problème de la syntaxe de ce qu'il nomme « des fragments ». Puis nous montrerons comment leur solution peut être élargie au cadre macrosyntaxique pour rendre compte des exemples (1) et (2). Enfin nous montrerons les spécificités prosodiques des structures fragmentées qui peuvent être utiles pour leur analyse syntaxique.

2- Le cadre théorique : Les nouvelles syntaxes sans ellipse

2.1- Les présupposés de la théorie classique de l'ellipse

Pour Culicover et Jackendoff (2005), le recours à l'ellipse est nécessaire dans une syntaxe qui admet les axiomes suivants sur la structure de la théorie linguistique :

A1 L'uniformité de l'interface syntaxe sémantique : il y a congruence entre représentations sémantiques et structures syntaxiques et le même sens se projette toujours sur la même forme syntaxique ;

A2 L'uniformité des structures syntaxiques : une structure non canonique en surface est canonique en structure profonde ;

A3 Une architecture linéaire centrée sur la composante syntaxique, où la composante sémantique interprète des structures syntaxiques préalablement élaborées.

Dans ce cadre-là, le tour de L2, qui est sémantiquement interprété comme une proposition : « *Harriet has been drinking scotch* » doit avoir une structure profonde phrastique congruente à son interprétation :

(4) (1) L1 *Harriet has been drinking again* L2 *yes scotch probably*

(5) (1') [_s *Harriet has been drinking again*] [_s *yes H. Has probably been drinking scotch*]

On remarquera que si l'on veut maintenir une interprétation cohérente, la phrase reconstituée présente au moins une différence avec la phrase attestée dans le tour précédent : l'absence de *again*. Culicover et Jackendoff soulignent que de telles différences rendent les règles d'ellipse difficiles à formuler.

2.2- Les thèses de Culicover – Jackendoff

Si l'on remplace les trois axiomes précédents par les suivants :

A'1 l'architecture de la description linguistique est parallèle et non linéaire. C'est à dire que chaque composante impose indépendamment des contraintes de bonne formation aux énoncés produits par les locuteurs ;

A'2 l'interface syntaxe sémantique n'est pas congruente ;

A'3 les structures d'énoncé ne sont pas uniformes ;

on peut proposer une solution qui à la fois évite le recours à l'ellipse et échappe aux objections que l'on a formulées (Merchant à paraître) contre la solution purement sémantique de l'interprétation directe de ces constructions.

On peut résumer ainsi cette solution. La forme syntaxique de l'énoncé ne comporte pas d'ellipse. Elle consiste en une concaténation de « fragments » non phrastiques qui sont rassemblés sous la catégorie Utterance (U) :

(6) (I'') [_s *Harriet has been drinking again*] [_U (_{interj} *yes*) (_{np} *scotch*) (_{adv} *probably*)]

Cette structure syntaxique est interprétée au niveau de l'interface syntaxe sémantique au moyen d'une règle de type Indirect Licensing:

Syntax : [_U XP i^{orph}]^{il} semantics : [F (X i)]

Cette règle stipule que des « fragments » de type catégoriel quelconque qui ne sont pas régis par une relation syntaxique (ils sont « orphelins » (orphans)) doivent être interprétés comme éléments instanciant une fonction propositionnelle F(x) tirée par inférence du contexte. La forme syntaxique des fragments est indépendamment motivée par l'existence de tours constitués par de tels syntagmes dont l'interprétation ne dépend pas du contexte, mais d'une convention semblable à celle qui interprète des signes lexicaux. Ainsi *scotch* peut être utilisé au bar pour commander un whisky. Ou encore *trois portes*, qui est une réponse dans (7),

(7) L1 *Vous étiez voisins à Paris*
L2 *trois portes*

peut être par convention employée avec une intonation appropriée pour demander trois portes à une boutique de bricolage : « *trois portes en 140, s'il vous plaît* ».

La règle sémantique qui permet de tirer une fonction propositionnelle par inférence du contexte est elle aussi indépendamment motivée par l'analyse des enchaînements discursifs tels que (8) :

(8) *Nous n'acceptons plus la Carte Bleue. Vous pouvez aussi payer par chèque.*

où l'interprétation de *aussi* suppose que l'on ait établi par inférence pragmatique la proposition : « *On peut (naturellement) payer en liquide* ».

Si l'on revient alors à (7), on peut analyser la syntaxe de la réponse ainsi :

[_U NP i^{orph}]^{il}

L'interprétation se fait par indirect licencing au moyen de la forme propositionnelle tirée du contexte de la question :

(9) *Nous étions voisins à NP i de distance*

Comme la relation entre la question et la réponse n'implique aucune contrainte syntaxique, on rend compte du fait que cette réponse ne comporte pas de préposition et on surmonte, du même coup, le problème de l'agrammaticalité de (10),

(10) **nous étions voisins à Paris trois portes*

auquel serait confrontée une solution par ellipse syntaxique, qui aurait de toute façon à expliquer la disparition de la préposition. La solution par proposition inférée pragmatiquement permet aussi de comprendre les décalages de forme entre la proposition présente dans le contexte et celle qui sert de base au calcul du sens dans (5).

Pour ce qui nous intéresse, nous retiendrons que les locuteurs peuvent construire leurs tours au moyen de « fragments » de forme quelconque, pour peu qu'au niveau de l'interprétation, ils puissent leur donner un rôle dans une fonction propositionnelle reconstituée par inférence.

Dans tous nos exemples ce rôle est celui d'un argument ou d'un modifieur d'une construction verbale représentant un prédicat. Nous proposons d'étendre ce modèle au cas où les fragments sont à rapporter non pas à une structure propositionnelle, mais à un schéma discursif plus large, où leur fonction peut être de type « topic » ou « comment », par exemple. Ainsi dans l'exemple (1) *si tu me dis que tu as l'ordinateur* apparaît intuitivement fonctionner comme un Topique fixant les conditions de pertinence d'un comment qui serait reconstruit par inférence : « *alors nous sommes sauvés* ».

2.3- L'extension à la macrosyntaxe :

Pour construire cette extension, nous nous appuyerons sur les études macrosyntaxiques, en particulier celles présentées par Blanche-Benveniste (1990) et Deulofeu (2003). Dans ce cadre, on définit l'unité syntaxique maximale comme un énoncé composé des segments suivants :

(Préfixe) Noyau (Postfixe) (Suffixe)

Le noyau est indispensable à la constitution d'un énoncé. Les unités entre parenthèses sont facultatives. Les unités sont caractérisées par un ensemble de propriétés formelles et prosodiques présentées dans la quatrième partie.

Ces unités forment généralement des configurations par simple concaténation de constructions :

Préfixe noyau
(11) *Comme il était malade + il est pas venu*

Noyau suffixe
(12) *Il est pas venu + vu qu'il était malade*

Mais d'autres réalisations sont possibles. En effet, les unités macro se caractérisent par leur nature plurisémiologique : elles sont définies comme des conduites communicatives réalisées par des éléments verbaux ou mimogestuels dont l'interprétation n'est pas compositionnelle et dont la forme n'est pas contrainte en termes de catégories grammaticales. Elles ne sont donc pas obligatoirement constituées d'unités micro bien formées, comme dans (11) et (12). Si elles associent le plus souvent des éléments verbaux et non-verbaux (une construction accompagnée de gestes, attitudes, intonations,) pour faire sens, elles peuvent être exclusivement constituées par des conduites communicatives au sens large réalisées par du mimogestuel, ou impliquant par ostension un élément de la situation extralinguistique.

L'articulation des deux modules macro et micro permet alors de caractériser économiquement l'ensemble des structures syntaxiques, y compris celles qui apparaissent problématiques dans les descriptions classiques. Nous allons utiliser ce modèle pour rendre compte des « subordonnées sans principale ». Comme dans notre esprit ces formes sont syntaxiquement parfaitement complètes, nous ne les décrirons pas en termes de « fragments » ou d'ellipses, mais de configurations macrosyntaxiques possibles ou de « raccourcis par convention » de configurations macrosyntaxiques.

3- Typologie des configurations macrosyntaxiques impliquant des constructions verbales introduites par des conjonctions (Conj. CV).

En dehors de fonctionnements que l'on peut appeler canoniques tels qu'en (11) et (12), où elles sont regroupées avec d'autres constructions verbales, les Conj. CV présentent deux autres fonctionnements macrosyntaxiques.

3.1 Pseudo raccourcis ou configurations à noyaux non verbaux

L'unité communicative apparemment « ellipsée », la « principale » prétendument absente, est en fait une unité communicative « noyau » non verbale ou paraverbale, véhiculée soit par une conduite communicative 'en production' du locuteur soit par une conduite communicative 'en interprétation' de l'interlocuteur.

3.1.1- Préfixe-noyau non verbal

Considérons notre exemple (1) d'énoncé « inachevé », repris sous (13) :

Du point de vue intonatif, les deux unités *si tu avais vu le chantier* et *mais si tu savais ce que moi j'étais contente* sont marquées par un contour prosodique très différent du contour de type continuatif relevé dans les préfixes. Ici on observe un contour prosodique d'assertion autonome à valeur exclamative. Dans l'exemple (18), ce contour prend la forme d'une assertion implicative, bien attesté pour des « principales » ordinaires et on relève en outre un effet de focalisation que l'on ne trouve précisément que dans les « principales. (cf. figure 6).

La structure macro est donc celle d'un noyau, dont la forme micro est cependant non canonique.

Du point de vue de l'interprétation, ces deux énoncés constituent des actes de communication autonomes avec leur propre force illocutionnaire dont l'interprétation s'obtient sans recours au contexte. Dans les deux cas, la construction est interprétée comme ajoutant au contenu de la *si CV* un commentaire générique du type : « c'est impressionnant » et ce quel que soit le contexte.

Du point de vue macrosyntaxique, les unités sont autonomes communicativement. Contrairement aux unités de type suffixe, elles ne supposent pas qu'un acte de communication langagier ait été réalisé pour apparaître. Bien que nous n'en ayons relevé aucun exemple dans notre corpus, il est aisé d'imaginer en début d'interaction un énoncé du type :

« *ah si tu savais ce que m'a dit Marie hier* »

On note d'ailleurs que dans ce cas l'expression a elle-même valeur d'introducteur d'intervention. Certains indices formels soulignent le statut de noyau autonome de ces unités. Ainsi dans (19)

(19) *bien sûr que si les étudiants ils commencent à faire euh + politiser la chose peut-être + mais moi je pense qu'ils sont .assez euh + assez mordus et assez dans le coup pour + pas se laisser faire + **quand tu penses que déjà euh il [le gouvernement]a reculé hein** oh non ça c'était pour te dire que si les ouvriers en prenant exemple sur les étudiants + /dans, à/ la dernière manif qu'on a fait euh + pour la sécu on était euh ff les journaux ils disent dix mille [corpaix]*

la construction « *quand tu penses que déjà euh il a reculé* » est marquée par le phatique *hein*, qui fonctionne en général comme une demande de feedback sur un acte de langage autonome. Ce qui va dans le sens de l'interprétation en termes de noyau. De même dans (20),

(20) L1 *dernièrement sur La Marseillaise + il y avait . un problème par rapport à la sécurité sociale qui voulait supprimer beaucoup de choses et en première page il y avait euh par rapport à l'orchestre noir là qui sont . en ce moment à Marseille là + ils ont mis . une page entière [...] ah ouais toute la première page et à l'intérieur quatre pages + de de de de de de de c'est pas . un problème enfin mais /il parlait, ils parlaient/ de de de cet orchestre noir là + **et quand tu sais que la veille ils ils avaient parlé de la sécu à l'Assemblée** alors je dis pas qu'il faut pas parler de de la de la société des mais euh moi en tant que militant euh j'aurais plus apprécié le en première page les problèmes euh de la sécu*

la présence du **alors** interdit d'analyser l'énoncé *quand tu sais* comme un préfixe. On a

deux noyaux articulés par **alors** :

quand tu sais que la veille ils avaient parlé à la sécu à l'Assemblée
alors *je dis pas qu'il faut pas parler de de la de la société .*

le premier ayant valeur d'appréciation négative sur la partie précédente du discours. Ce statut de noyau autonome est marqué dans (21) extrait d'un roman :

(21) *Il n'y avait qu'un seul article pour chacun : n'empêche qu'on était heureux comme des rois. (quand je vois les folies que font les parents d'aujourd'hui !)*

Albert Cote. *La vie de ceux d'avant*,

Editions les alpes de lumière, Salagon, 1990

La graphie signale que l'on affaire à un noyau qui peut être considéré comme une parenthèse véhiculant un commentaire sur le discours en premier plan, ce qui accentue bien sûr son autonomie.

En termes d'interprétation, et comme l'a souligné Lombardi (2004 : 206) pour les structures qu'il appelle « free conditionnal » en italien, « la fonction sémantico pragmatique illocutionnaire de la principale (ici commentaire négatif) s'est incorporé à la subordonnée ». Ainsi dans (22)

(22) L2 *à force de parler + j'ai j'ai un picotement mais . arrête ça*
L1 *non non non ça /ne, Ø/ fait rien*
L2 *il me faut absolument une goutte d'eau + quand je pense que la bande tourne + que tu uses de la bande pour parler de mes picotements*
L1 *ça /ne, Ø/ fait rien on l'arrêtera [corpaix]*

C'est bien la structure en **quand je pense** qui porte en soi le sens d'un commentaire évaluatif de type « je comprends pas », valeur conventionnellement attachée à ce type d'énoncé. Autrement dit, ces noyaux pourraient être analysés comme le résultat d'un processus de codification de structures préfixe noyau où le noyau reconstruit par inférence a été conventionnalisé et intégré en quelque sorte à la première partie.

Un indice de ce processus de codification est constitué par les contraintes qui semblent peser sur la syntaxe interne de ces constructions. Faute de données suffisantes, nous ne présentons ici que quelques tendances.

Du côté des morphèmes introducteurs, on relève essentiellement des **quand** et des **si**, ce qui recoupe les observations faites pour d'autres langues. Les unités introduites semblent contraintes au moins dans le domaine de leur composition lexicale : On relève ainsi essentiellement des verbes de croyance ou d'opinion : *croire, savoir, penser* ou des verbes modaux de type « evidential » donnant la source de la vérité du type *voir, entendre, dire*. On note également des contraintes sur les temps dans leur valeur modale : imparfait à valeur modale, inaccompli : *si tu voyais, quand on pense, si tu crois* etc.. .

Les personnes verbales sont le plus souvent les « deux personnes » au sens de Benveniste je / tu et les formes sujets semblent toujours être clitiques.

Nous pouvons citer quelques cas remarquables d'emploi en discours de ces noyaux :

- (23) *et puis euh - euh quand on voit les rats comment ils font pour euh pour lécher euh déjà ils le prennent complètement en bouche ils mettent les pattes* [STR-R00PRI001]

Une analyse en préfixe noyau serait absurde pragmatiquement et macrosyntaxiquement. En effet la présence de *déjà* en tête de la construction qui suit la *quand CV* interdit d'en faire un noyau. Une analyse en suffixe, macrosyntaxiquement possible est en outre pragmatiquement cohérente puisque la construction a valeur d'argument pour une thèse qui peut être reconstituée comme : on est admiratif. Une *quand CV* préfixe ne serait pas assertée et donc ne pourrait véhiculer cette thèse ni enchaîner avec un suffixe. En revanche, si on analyse la *quand CV* comme un noyau exclamatif on retrouve la valeur d'assertion emphatique que justifie la *déjà CV* suffixe.

On retrouve cette configuration dans l'énoncé suivant où le suffixe introduit par *parce que* ne pourrait enchaîner avec la *quand CV* si celle-ci était un préfixe. Une analyse comme noyau permet de sauver la structure et d'éviter d'en faire un raté de performance.

- (24) *on voit que c'est des gens qui sont dans la misère + et et quand on pense que ce sont ceux-là qui sont en prison parce que + quand on voit que + monsieur Chalandon peut faire les les escroqueries heu + terribles + et que il ne donne même pas sa démission + heu + et /Ø, heu/ on on sait très bien que on (n') arrête pas les gros ceux qui font des escroqueries* [BEAUMETT]

Dans l'exemple(25), ce qui révèle le statut de noyau c'est d'une part le contour exclamatif et le mauvais enchaînement sémantique qui serait produit par l'analyse en préfixe de la *quand CV*. L'enchaînement est parfait si l'on suppose un noyau avec évaluation négative (on est indigné) justifiée par le paragraphe qui suit :

- (25). *quand on voit la place qu'on a fait devant la mairie - c'est une place où il y a plus personne avant il y avait des un parking il y avait des voitures - donc il y avait une vie quand même avec euh les voitures - maintenant ils ont enlevé toutes les voitures - il y a une belle place - ah ça elle est belle - mais il y a rien dessus - c'est un trou à courant d'air -* [QUI-R00PRO001]

Dans tous ces cas, on peut parler de raccourci conventionnalisé d'une structure macro. Ce n'est évidemment pas le cas dans les premiers exemples où le noyau était bien attesté, mais pas sous forme verbale. Le tableau suivant résume l'ensemble des fonctionnements macrosyntaxiques, pseudo raccourcis et raccourcis, des exemples précédents :

Raccourci de structure macro	Structure macro à noyau non verbal
<p>Si CV noyau <i>mais si tu savais ce que moi j'étais contente</i></p>	<p>parce que CV suffixe à noyau non verbal <i>parce que là c'est à l'entraînement</i></p>
<p>Quand CV noyau <i>quand tu sais que la veille ils ils avaient parlé à la sécu à l'Assemblée</i></p>	<p>Si CV préfixe à noyau non verbal <i>tu réponds pas / parce que si tu parles français / euh # voilà / quoi</i></p>

4- Les propriétés prosodiques des divers types de raccourcis de configurations macrosyntaxiques

Nous allons présenter l'analyse instrumentale, au moyen du logiciel WinPitch de certains des exemples analysés, pour préciser les corrélations entre structures prosodiques et syntaxiques. Nous nous centrerons sur une question :

Peut-on dire que les schémas prosodiques nous permettent toujours de distinguer les configurations que nous avons repérées ? Si nous distinguons intonation continuative en principe caractéristique des préfixes et conclusive (avec contour standard, exclamatif ou implicatif), les cas de figure où il y aurait congruence entre prosodie et syntaxe seraient les suivants :

1. Une intonation continuative simple enchaîne un préfixe avec un noyau non verbal ou paraverbal.
2. Une intonation terminale (ordinaire, exclamative ou implicative) suppose un noyau grammaticalisé.

Plus précisément, à partir du schéma canonique d'un énoncé (Noyau1 et Noyau2 représentent les 2 parties d'un Noyau séparées par une incise) :

(Préfixe) Noyau1 (Incise) Noyau2 (Postfixe) (Suffixe)

on a successivement sur la dernière syllabe accentuée de chacun des macrosegments, dans le cas déclaratif :

- a. un contour continuatif montant sur le Préfixe ;
- b. un contour continuatif montant (cas d'intégration de l'incise dans la structure prosodique), ou un contour terminal descendant sur l'incise ;
- c. un contour terminal descendant sur le Noyau2 ;
- d. un contour plat sur le Postfixe ;
- e. un contour terminal descendant sur le Suffixe.

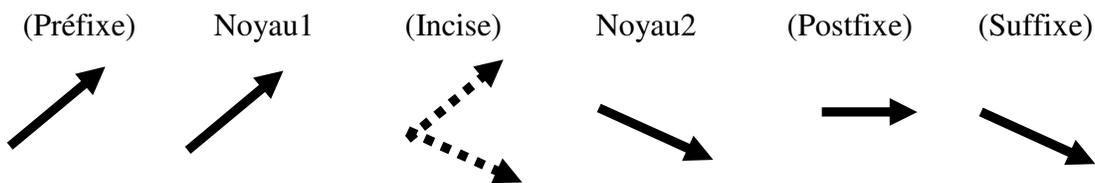


Schéma général de l'interaction prosodie-macrosyntaxe

Nous présentons d'abord deux exemples d'analyse en préfixe noyau pour leur comparer des cas de préfixe avec noyau non verbal ou paraverbal.

1- Contour préfixe-noyau canonique

- préfixe- noyau canonique

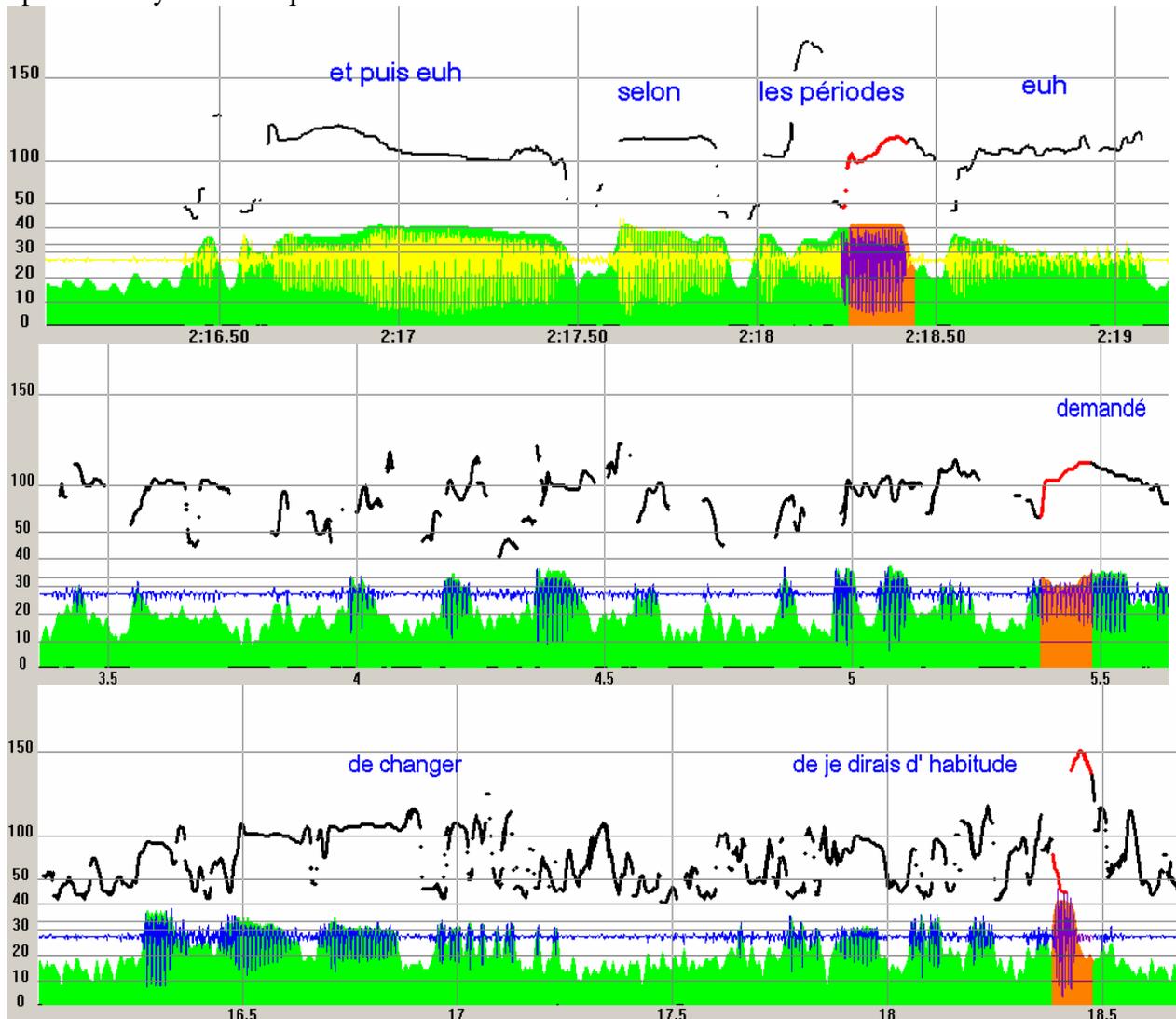


Figure 1. *et puis euh selon les périodes euh quand on voit que quelque chose n'est plus trop demandé / on essaie de changer notre carte pour justement continuer à à à faire plaisir à une clientèle qui est euh sans cesse en train de de changer de je dirais d'habitude* [ffammn22]

On observe un contour montant (type continuité majeure) sur la dernière syllabe accentuée des groupes ... *n'est plus trop demandé* et ...*en train de [l] de changer*, et un contour final déclaratif assorti d'une implication dans ... *de je dirais d'habitude*.

- avec un phatique soulignant le noyau :

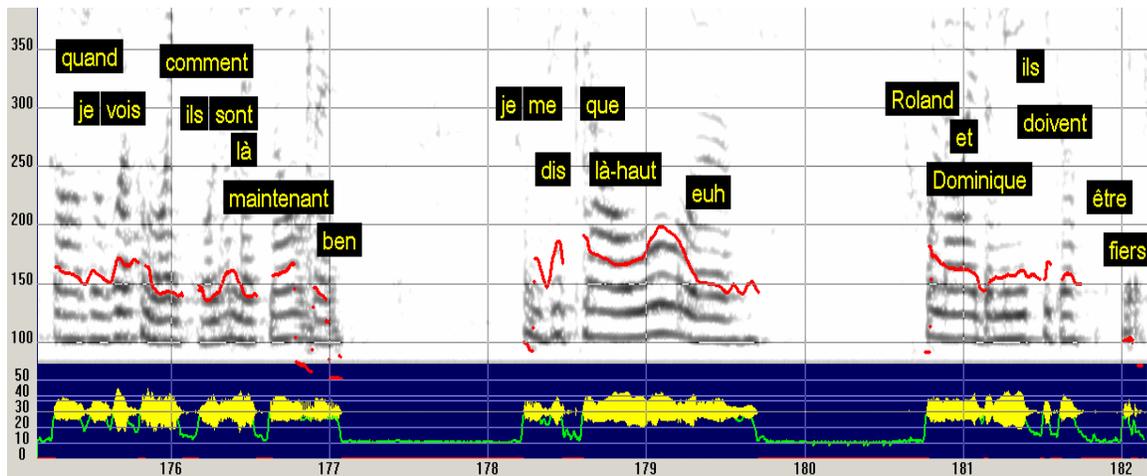


Figure 2. *quand je vois comment ils sont / là / maintenant / (et) ben # je me dis que là-haut & euh # Roland et Dominique / ils doivent être fiers // [fmedts03]*

On observe un contour prosodique continuatif très bref, avec une faible intensité sur le préfixe en *quand*, qui est ici suivi d'un noyau exprimé linguistiquement (*et ben*) *je me dis*

2- Préfixe-noyau non verbal

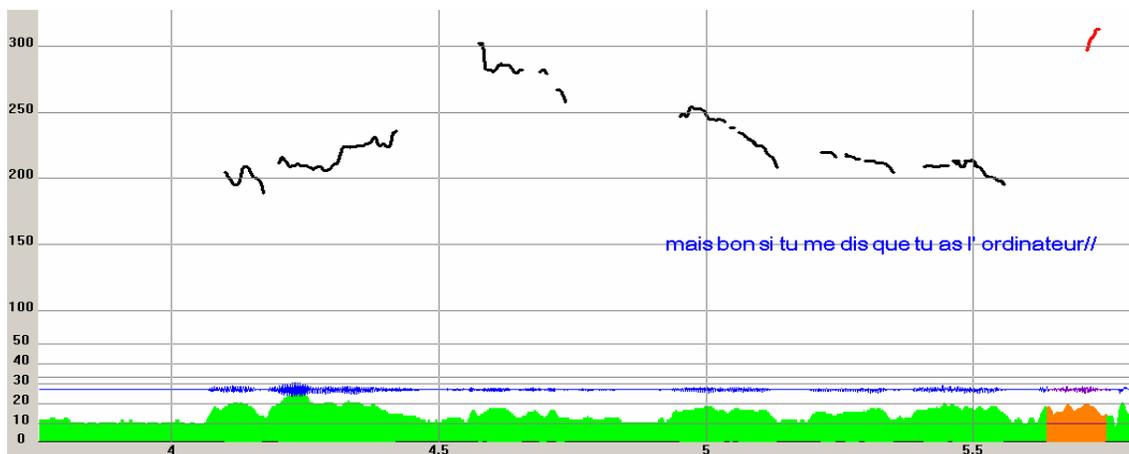


Figure 3. *et le pire c' est de pas pouvoir la retoucher quoi // # ça ça me tue // ça me tue // mais bon si tu me dis que tu as l'ordinateur // [ffamev09]*

On observe ici un contour continuatif standard sur *ordinateur* sans valeur implicative

3- Préfixe - noyau paraverbal

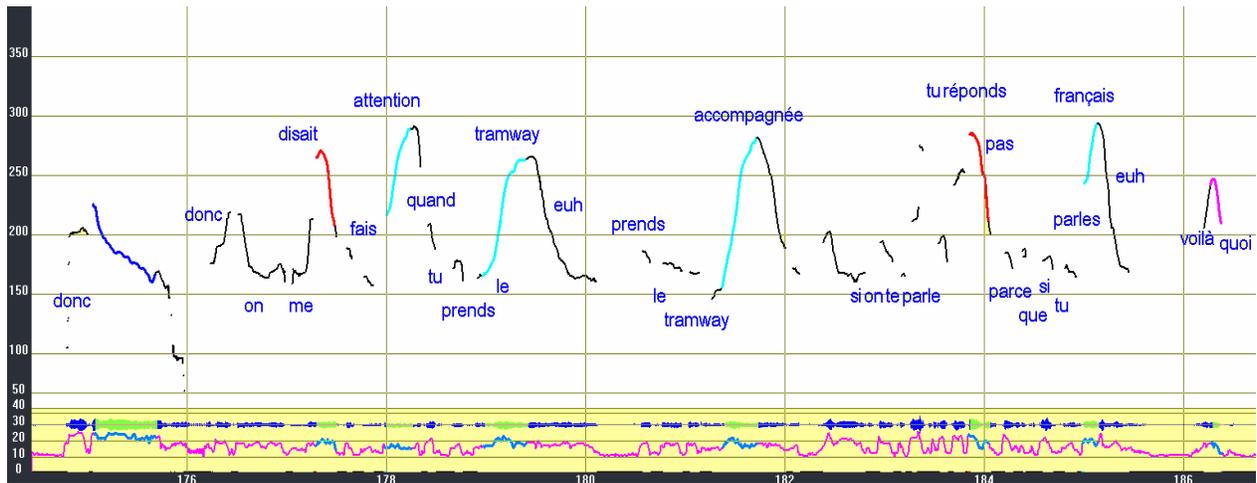


Figure 4. *prends le tramway accompagnée &euh // # et puis / &euh si on te parle / tu réponds pas / parce que si tu parles français / &euh # voilà / quoi // #* [ffamcv03]

On observe un contour continuatif simple sur *français* qui marque la fin du préfixe, et un contour conclusif sur *quoi* qui souligne la fin de noyau. Le même schéma prosodique marque la structure canonique : *si on te parle tu réponds pas*.

Tous ces exemples confirment la congruence entre structure prosodique et structure macrosyntaxique. Les exemples suivants montrent de même que les noyaux grammaticalisés ont bien un contour de noyaux canoniques.

4- Noyau grammaticalisé

- noyau grammaticalisé avec intonation conclusive

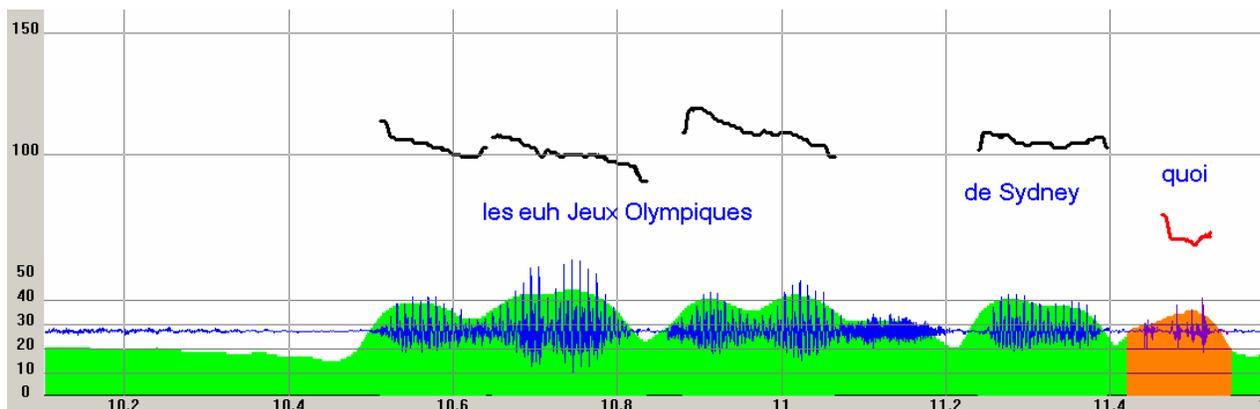


Figure 5. *c'est euh vers vingt-cinq vingt-six ans quoi qu'on atteint vraiment la plénitude mais euh quand on voit euh David Douillet par exemple qui est l'exemple suprême du judoka et qui a trente ans et qui s'apprête à faire les euh Jeux Olympiques de Sydney quoi - donc euh* [BOR-R00PRI001]

- avec un schéma prosodique marqué noyau (moi) postfixe (j'étais contente) et un contour implicatif.

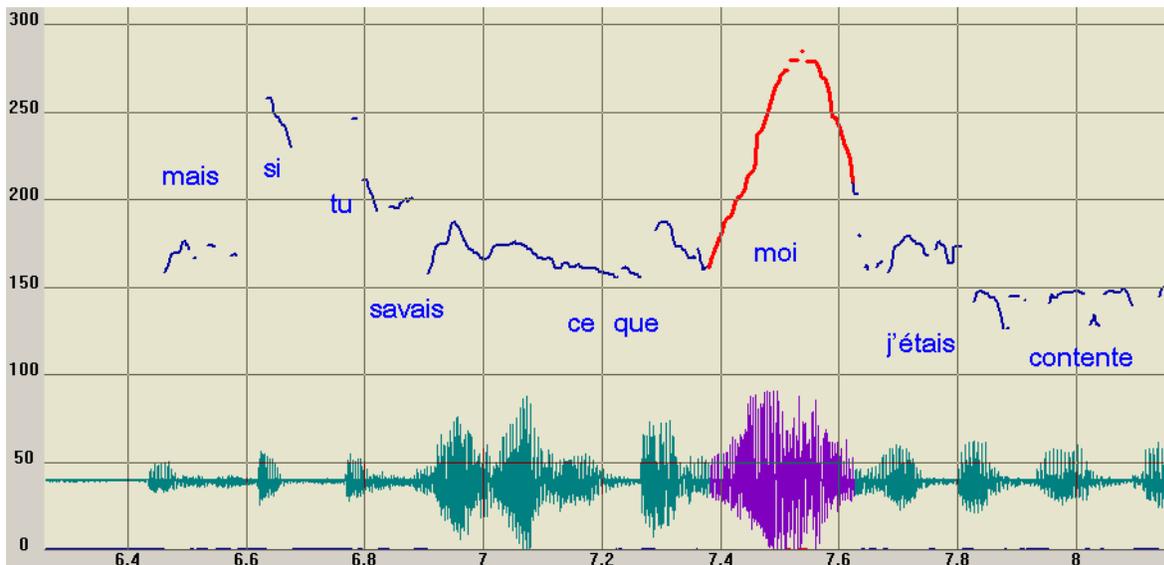


Figure 6. *la tante avec le petit chapeau et le panier dans le bras - il a fallu qu'elle range tout ça qu'elle nettoie tout ça elle était pas très contente - mais si tu savais ce que moi j'étais contente*

Le très fort accent contrastif présent sur *moi* ne se rencontre que dans des principales et jamais dans une « vraie » subordonnée. On remarque de plus que le noyau présente ici le schéma en cloche caractéristique des noyaux assertifs implicatifs

Ce même schéma assertif implicatif apparaît en fin de construction dans la figure 7

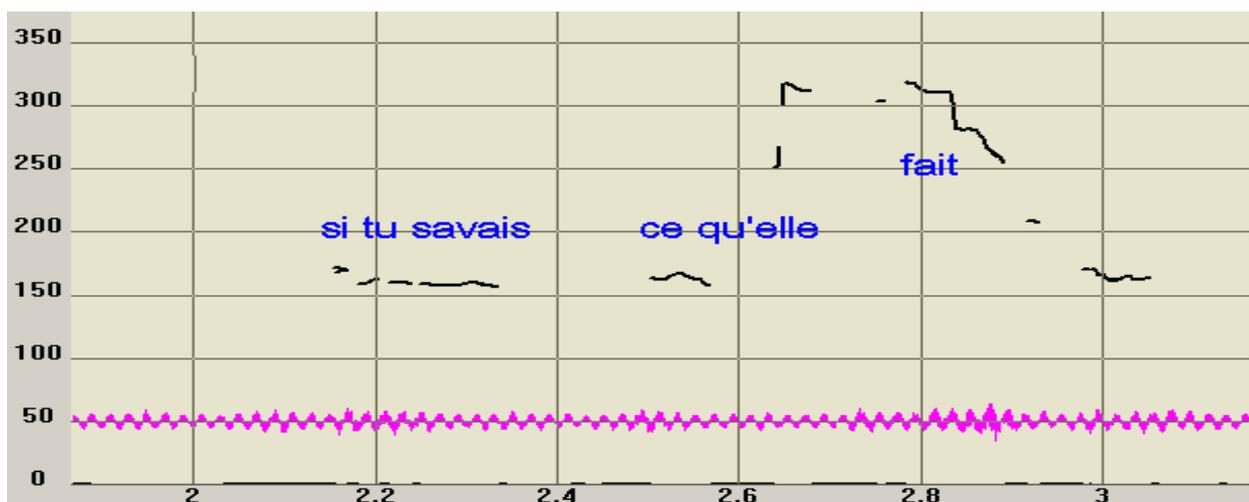


Figure 7. *<bon ben> ils font des trucs // [[si tu savais ce qu'elle fait]]hhh elle fait plein de stages / elle fait &euh # assistante de metteur en scène // # [pubdl05]*

6- Grammaticalisé problématique

Parfois, comme on pouvait s'y attendre des phénomènes supplémentaires rendent l'analyse difficile, parce que le marquage intonatif n'est plus aussi net. Dans l'exemple de la figure 9 on aurait envie d'analyser *quand on voit ça* comme un noyau grammaticalisé, mais ce segment est affecté d'un contour continuatif. Mais on sait qu'un enchaînement discursif peut recatégoriser prosodiquement un noyau comme préfixe et expliquer le contour continuatif. Ce type de neutralisation est donc aussi bien attesté pour les constructions verbales non introduites que pour nos noyaux grammaticalisés.

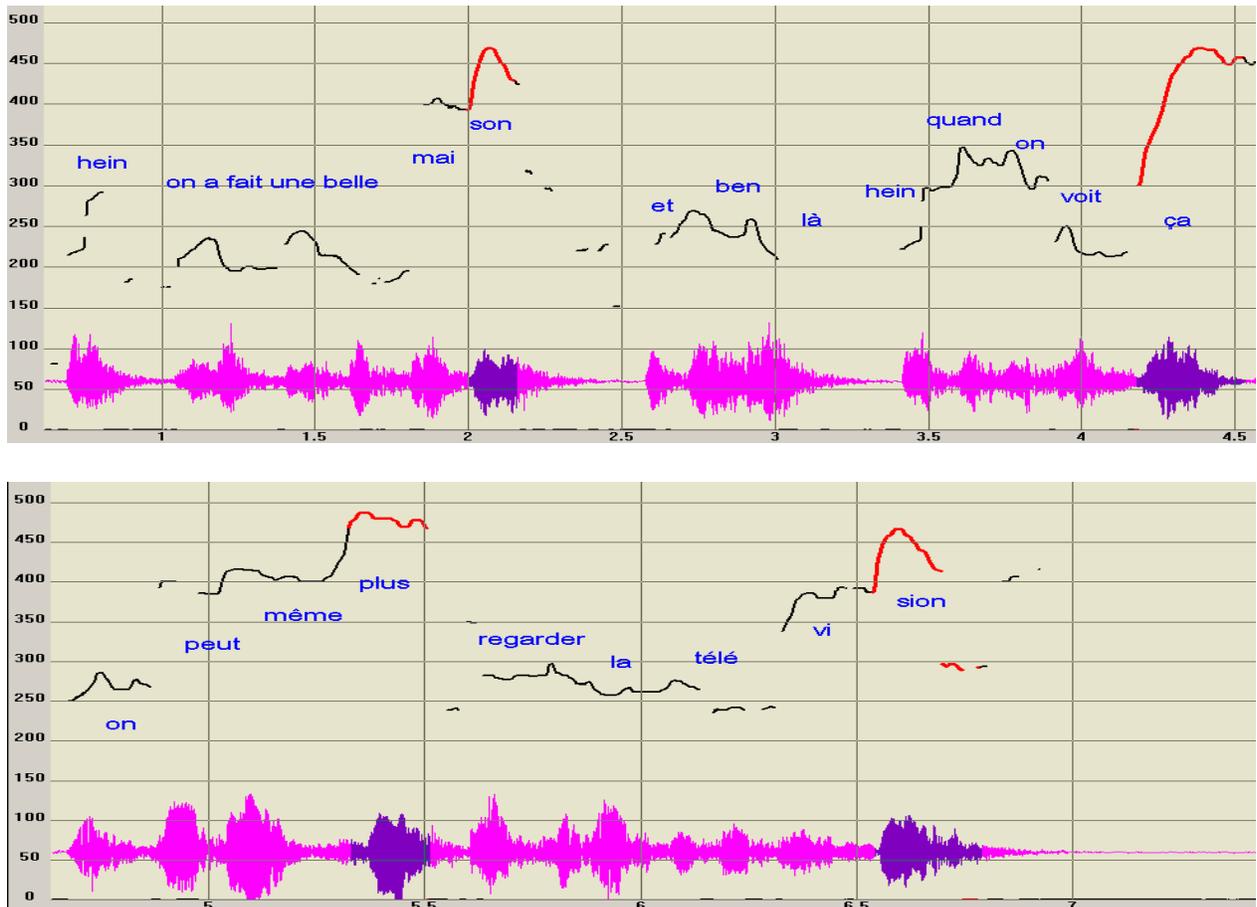


Figure 8 *hein on a fait une belle maison // # et ben là / # hein quand on voit ça / # on ne peut même plus regarder la télévision [fpubcv01]*

7- Ambigu

Reste des cas difficiles pratiquement indécidables :

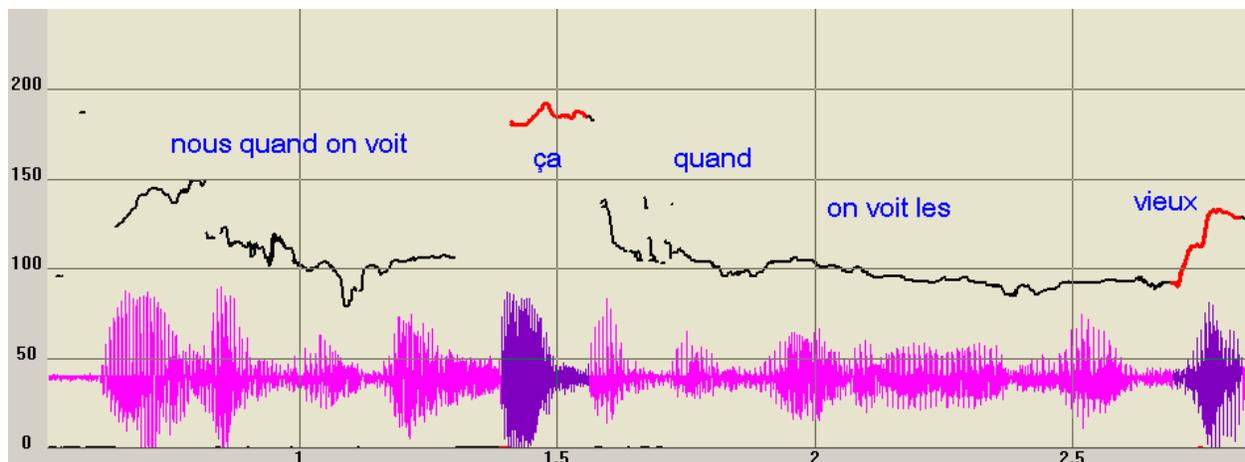


Figure 9. *nous quand on voit ça / quand on voit les [l] les vieux / parce qu'il y a pas d'autres mots enfin c ceux qu'ont vécu la guerre <quoi> // mais c'est affolant [ffamd102]*

On constate sur les *quand* ...un contour prosodique continuatif très marqué (amplitude de variation importante) avec un effet d'incise sur *parce que*...La présence du *mais* pourrait orienter vers une analyse en noyau non exprimé linguistiquement. Cependant on pourrait aussi s'appuyer sur la cohérence de l'enchaînement sémantique pour y voir une structure classique préfixe-noyau où le *mais* fonctionnerait comme particule marquant l'emphase et non comme un connecteur.

On peut conclure de cet examen que, même si la limite entre les deux cas de figure est difficile à tracer pour des énoncés particuliers, dans de nombreux cas, l'analyse prosodique confirme la distinction entre pseudo raccourcis et raccourcis, notamment en ce qu'elle révèle des cas clairs de *quand* et *si* CV avec prosodie de noyaux, soit simplement assertive soit assertive-implicative.

Nous soulignerons pour conclure que si la notion de raccourci « par convention » s'est avérée rentable pour décrire certaines formes de constructions macrosyntaxiques non canoniques, son champ d'application peut être étendu. Ainsi on pourrait montrer, mais nous ne pouvons le faire ici, qu'elle trouve une application indépendante pour traiter, à nouveau sans recours à l'ellipse, mais cette fois au niveau microsyntaxique, d'autres formes d'énoncés non canoniques telles que : *je l'ai donné, mais je ne sais pas à qui*, que l'on peut considérer comme des raccourcis « par convention » de constructions microsyntaxiques. L'ensemble de ces phénomènes montre que l'on peut proposer des analyses alternatives à celles qui ont recours à l'ellipse. Nous aimerions dire que l'utilisation de l'ellipse est liée à une conception réductionniste des structures syntaxiques, alors que l'examen de données authentiques nous invite à en souligner la diversité et l'hétérogénéité sémiotique.

4- Références

- Blanche-Benveniste C.1990.*Le français parlé, études grammaticales, Ch 8* Macrosyntaxe éd. du CNRS, coll. Sciences du langage, Paris.
- Berrendonner, A, 1991," Pour une macro-syntaxe", in Dominique Willems (éd.), *Données orales et théories linguistiques*, Paris -Louvain Duculot, pp.25-31.
- Culicover P. et Jackendoff R., (2005) *Simpler Syntax*, Oxford UP.
- Debaisieux J.M, (2000) ``Vous avez dit inachevé : de quelques modes de construction du sens à l'oral", Oral : variabilité et usages, *Le français dans le monde*, n° spécial : 53-62, CLE, Paris.
- Debaisieux J. M et J., Deulofeu 2001 "Grammatically unacceptable utterances are communicatively accepted by native speakers, why are they ?" , in *Disfluency in Spontaneous Speech*. Proceedings of DiSS '01, ISCA tutorial ans Resarch Workshop, University of Edinburgh, Scotland.
- Deulofeu J, (2003), « L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles », *Scolia*, n° 16, Publications de l'Université de Strasbourg.
- Debaisieux J.M., (sous presse), « La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination » *Faits de Langue* n°28.
- Lombardi Vallauri E., 2004a "Pragmaticizzazione" dell'incompletezza sintattica nell'italiano parlato: le ipotetiche sospese. *Atti del Convevio Italiano Parlato*, Napoli 2003, CD Rom, D'Auria ed, Napoli..
- Lombardi Vallauri E., 2004b Grammaticalization of syntactic incompleteness : free conditionals in italian and other languages, *Sky Journal of Linguistics*, 17 189-215.
- Martin, Ph. 2006 "Intonation du français: parole spontanée et parole lue », *Estudios de Fonética Experimental*, Vol XV, 2006, Barcelona, 133-162.
- Sterling, L. (1998) Isolated if-clauses in australian English. in P. Collins & D. Lee (eds.) *The clause in English: in honour of Rodney Huddleston*, 273-294, Amsterdan, Benjamins.